



Désaccord sur le montant de la soulte

Par **snoopyes**, le **14/03/2013** à **11:34**

Bonjour,

A l'issue de mon divorce, nous devons partager nos biens (une maison et une résidence secondaire) estimées toutes les deux par agence.

Mon ex épouse n'est pas d'accord ni sur cette valeur ni sur la soulte que je lui propose.

Cette soulte étant calculée sur la moitié de cette valeur estimée.

Pouvez vous m'informer je vous prie sur la suite qui peut être donnée (délai de réflexion, vente aux enchères,.....) et sur les moyens dont je peux bénéficier pour parvenir rapidement à une résolution du litige?

Merci de votre attention et merci pour votre aide.